

# Intégration professionnelle

## Label Intégration du CNIP : deux entreprises du Vallon distinguées

Mardi dernier, le CNIP a décerné son Label Intégration à 25 entreprises ayant accueilli en 2023 ses apprenants bénéficiaires de l'AI en reconversion professionnelle. Deux entreprises du Val-de-Travers ont reçu les médailles d'or et de bronze.

Pour la 11<sup>e</sup> édition de son Label Intégration, le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP) a honoré 25 entreprises, dont deux du Val-de-Travers. Pour rappel, ce prix a pour objectif de « mettre en lumière et de remercier », selon les mots de son directeur, Thuan Nguyen, les entreprises qui accueillent en stage les assurés des Offices de l'assurance invalidité (OAI) après une formation au CNIP.

Son directeur a souligné l'excellent taux de 71.43% de stagiaires ayant trouvé un emploi au dernier jour de leur période de stage. Les deux entreprises vallonnières honorées, Baud industries SA aux Verrières, et Manufacture horlogère Valfleurier SA, à Buttes, se sont même vu attribuer respectivement, la médaille d'or et celle de bronze du label.

Cette année, en plus du Label Intégration, le CNIP a tenu à honorer les entreprises qui engagent des apprentis assurés à l'AI et dont la formation a débuté au sein du centre, avec un « Prix entreprise formatrice ». Quatre l'ont obtenu, mardi soir.

### Victoires individuelles et collectives

Intervenant de cette cérémonie dans les locaux du CNIP à Cou-



Les représentants des entreprises Dixi Services, médaille d'argent (à gauche), et de Baud industries, médaille d'or (à droite) du Label Intégration du CNIP. Médaille de bronze, la Manufacture horlogère Valfleurier était excusée.

vet, Gregory Jeannet, directeur de l'OAI-NE, a rappelé que la société devait reconnaître la valeur inestimable de chacun indépendamment de ses capacités. « Chacune et chacun a des compétences uniques », a-t-il déclaré, en insistant sur l'importance de créer des espaces inclusifs pour l'insertion de tous.

Conseillère d'État en charge de l'emploi et de la cohésion sociale, Florence Nater a jeté un regard sur l'ensemble des formations mises en place par le CNIP depuis 30 ans. « Combien de personnes sont passées par ici pour rebondir ? », a-t-elle interrogé, soulignant « des trajec-

toires de vie » toutes uniques, mais une même confiance et estime de soi retrouvées.

La conseillère d'État a remercié les entreprises partenaires sans qui « cette mission d'intégration ne peut se faire », avant de saluer le « courage et la résilience » des apprenants. « Au-delà des chiffres, ce qui me marque, ce sont les destins qui ont changé ici », a-t-elle avancé, en estimant que ces victoires individuelles constituaient aussi des victoires collectives. Un sentiment qui a été étayé par l'émouvant témoignage d'un apprenant dont le stage et la reconversion furent une réussite.

Gabriel Risold